

Asset Management / Fiche mensuelle / 28.02.2023

# Vontobel Fund - Global Corporate Bond AHN (hedged), CHF

Morningstar Rating au 31.01.2023 ★★★

Document de marketing pour les investisseurs de détail en: CH, LU

## Objectif d'investissement

Ce fonds obligataire vise à générer un revenu constant et à obtenir un rendement d'investissement supérieur à la moyenne sur un cycle de crédit complet, tout en promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales et en respectant la diversification des risques.

## Caractéristiques clés

Le fonds investit dans le monde entier principalement dans des obligations d'entreprises dont les émetteurs sont de bonne qualité (investment grade) et libellées dans différentes devises et avec diverses échéances. L'accent est mis sur la diversification mondiale et la sélection de titres individuels afin d'assurer que l'écart de crédit compense suffisamment les risques encourus. Le fonds vise à promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales.

## Approche

L'équipe de placement suit un processus fondé sur la recherche, qui combine l'analyse macroéconomique pour évaluer les pays et les secteurs avec l'analyse des entreprises. L'équipe tient compte des normes ESG (environnement, social, gouvernance), en appliquant des critères d'exclusion et en sélectionnant des émetteurs dont les caractéristiques environnementales ou sociales sont solides ou en voie d'amélioration. L'équipe prend des décisions d'investissement à forte conviction dans le but de profiter de la diversification mondiale et d'exploiter activement les inefficacités du marché, telles que les opportunités de valeur relative, dans tous les segments de marché.

## Profil de risque et de rendement



Gestion de portefeuille	Christian Hantel / Marc Van Heems
Domicile, forme juridique du fonds	Luxembourg, UCITS, Art. 8
Devises du fonds / catégorie de part	USD / CHF
Date de lancement du fonds / catégorie de part	29.10.2015 / 12.10.2017
Taille du fonds	USD 762.88 Mio
Valeur nette d'inventaire (NAV) / action	CHF 81.09
Indice de réf.	ICE BofAML Global Corporate Index (G0BC) hedged into CHF
ISIN / VALOR	LU1683488198 / 38261452
Commission de gestion	0.34%
Frais courants (incl. comm. gest.) au 28.02.2022	0.57%
Frais d'entrée / conversion / sortie, max. <sup>1)</sup>	5.00% / 1.00% / 0.30%
Swing pricing	Oui
Politique de distribution	distribution, annuellement
Dernière distribution au 28.11.2022	CHF 2.29
Rendement de distribution	2.82%

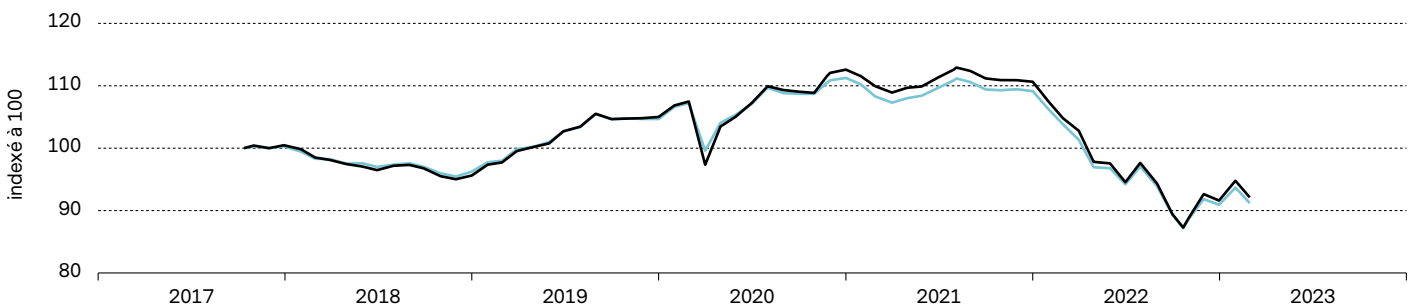
<sup>1)</sup> Consulter le distributeur de fonds pour les frais actuels, si applicables.

## Caractéristiques du portefeuille

	Fonds	Indice de réf.
Volatilité, annualisée <sup>2)</sup>	10.06%	8.41%
Ratio de Sharpe <sup>2)</sup>	negatif	
Ratio d'information <sup>2)</sup>	0.12	
Duration modifiée (années)	5.99	6.05
Notation de crédit moyenne	BBB+	A-
Rendement à échéance (YTM)	5.58%	5.20%
Rendem. à échéance (YTM), hedgé USD	6.27%	5.84%
Rendement au pire (YTW)	5.51%	5.18%
Nombre d'émetteurs	128	2'418
Part active (pays, émetteur, ISIN)	19%, 69%, 96%	
Coupon moyen	3.85%	3.26%
Tracking error, ex-post <sup>2)</sup>	2.03%	

<sup>2)</sup> calculé sur 3 ans

## Performance historique (%) — Fonds — Indice de référence



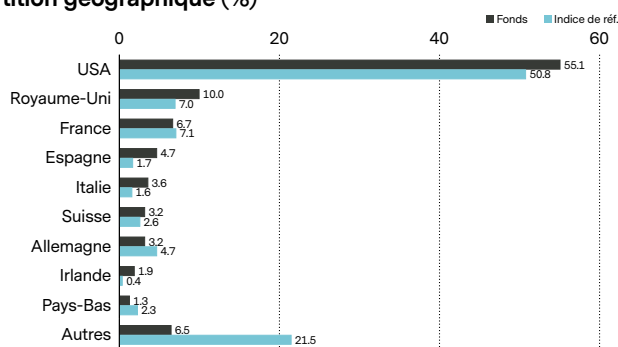
	dep. 1 m	dep. déb. an.	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	3 ans p.a.	5 ans p.a.	depuis lanc.
Fonds	-2.8	0.6	-17.2	-1.7	7.2	9.8	-4.8	0.5	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-5.0	-1.3	-7.9
Indice de réf.	-2.7	0.3	-16.7	-1.9	6.3	8.8	-4.0	0.3	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-5.3	-1.5	-8.8

La performance historique enregistrée ne constitue pas un indicateur des résultats actuels ou futurs. Les données de performance omettent les commissions d'entrée / sortie et les frais prélevés, et incluent les distributions brutes réinvesties. Le rendement du compartiment peut augmenter ou chuter, suite à des fluctuations monétaires, entre autres.

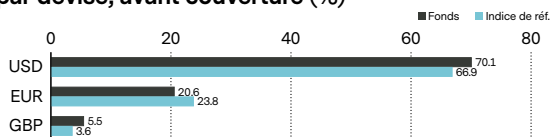
**Principaux émetteurs (%)**

BANK OF AMERICA CORP	2.8
AT&T INC	2.2
TARGA RESOURCES CORP	2.0
JPMORGAN CHASE & CO	1.9
HSBC HOLDINGS PLC	1.8
MORGAN STANLEY	1.7
CITIGROUP INC	1.6
T-MOBILE USA INC	1.5
STANDARD CHARTERED PLC	1.4
LLOYDS BANKING GROUP PLC	1.3
<b>Total</b>	<b>18.2</b>

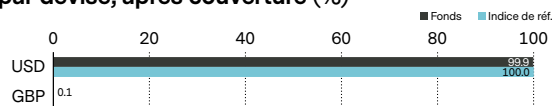
**Répartition géographique (%)**



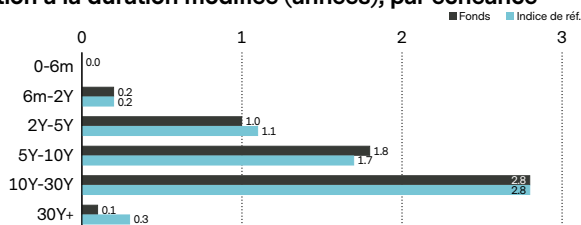
**Répartition par devise, avant couverture (%)**



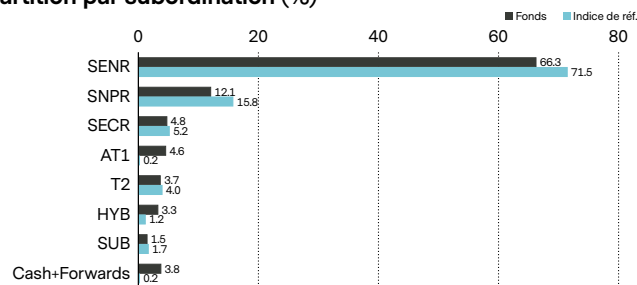
**Répartition par devise, après couverture (%)**



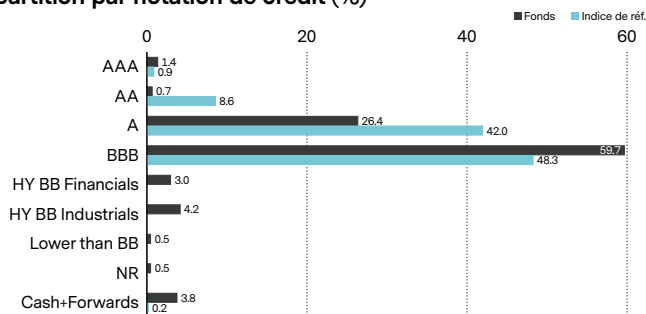
**Contribution à la durée modifiée (années), par échéance**



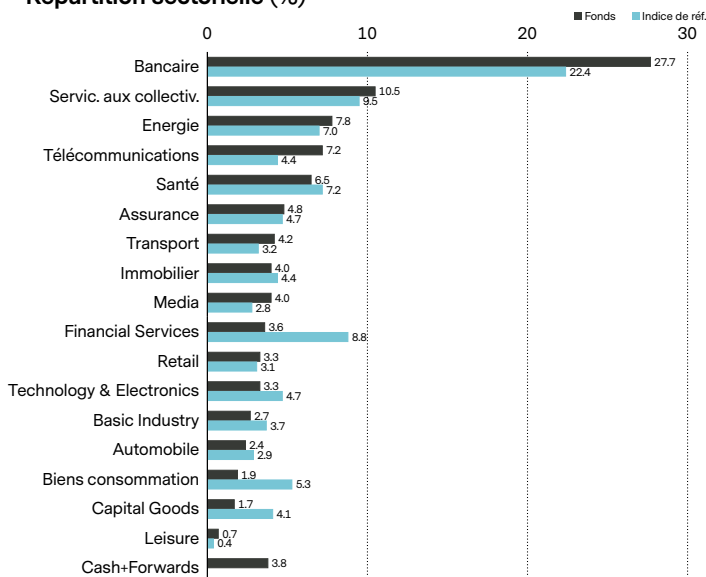
**Répartition par subordination (%)**



**Répartition par notation de crédit (%)**



**Répartition sectorielle (%)**



**Caractéristiques ESG du fonds**

Intégration ESG	✓
Exclusion de certaines activités économiques	✓
Active ownership	✓

### Exclusion de certaines activités économiques<sup>3)</sup>



Divertissements pour adultes



Exclusions, niveau souverain



Charbon



Jeux d'argent



Tabac



Armes conventionnelles  
Armes controversées

<sup>3)</sup> Des seuils peuvent être appliqués. Veuillez consulter [vontobel.com/sfdr](http://vontobel.com/sfdr) et le site web de chaque fonds pour plus de détails.

### Risques

- La participation au potentiel des titres individuels est limitée.
- Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations des taux de change.
- Le succès de l'analyse des titres individuels et de leur gestion active ne peut être garanti.
- Il n'existe aucune garantie que l'investisseur récupère le capital investi.
- Les dérivés comportent des risques d'illiquidité, de volatilité ainsi que des fluctuations du levier et du crédit.
- Les taux d'intérêt peuvent varier; s'ils augmentent, les cours des obligations baissent.
- L'univers de placement peut inclure des investissements dans des pays dont les marchés des capitaux ne sont pas encore considérés comme des marchés organisés.
- Les obligations Mid-yield peuvent afficher un caractère plus spéculatif que les obligations de meilleure qualité en raison du risque de crédit supérieur, des fluctuations de prix plus marquées et du plus grand risque de perte du capital.
- Les obligations à haut rendement (non investment grade, obligations spéculatives ou junk bonds) peuvent être sujettes à de fortes fluctuations du marché, ainsi qu'à un risque de défaut ou à des pertes de revenus et de capital plus importantes que les obligations à notation supérieure.
- La structure des ABS/MBS et les pools d'actifs auxquels ils sont adossés peuvent manquer de transparence, ce qui expose le sous-fonds à des risques supplémentaires de crédit et de remboursement anticipé (risque de report ou de contraction), en fonction de la tranche d'ABS/de MBS acquise par le sous-fonds.
- Les investissements du compartiment peuvent être soumis à des risques de durabilité. Les risques de durabilité auxquels le compartiment peut être soumis sont susceptibles d'avoir un impact limité sur la valeur de ses investissements sur le moyen à long terme dans la mesure où l'approche ESG du compartiment joue un effet d'atténuation.
- La performance du compartiment peut être affectée positivement ou négativement par sa stratégie en matière de durabilité.
- La capacité à atteindre les objectifs sociaux ou environnementaux peut être affectée par des données incomplètes ou inexactes provenant de fournisseurs tiers.
- Des informations sur la manière dont les objectifs sociaux et environnementaux sont atteints et dont les risques de durabilité sont gérés au sein de ce compartiment sont disponibles sur le site [Vontobel.com/SFDR](http://Vontobel.com/SFDR).

### Glossaire

**Catégorie de part** désigne un ensemble d'actions d'un fonds auxquels s'appliquent des types de clients, des politiques de distribution, des structures de frais, des devises, des montants minimums d'investissement et d'autres caractéristiques distinct(e)s. Les particularités de chaque catégorie de part sont décrites dans le prospectus du fonds. **Catégorie de parts couverte** désigne un type de catégorie de parts qui couvre les risques de change. Elle protège les investisseurs contre des fluctuations non désirées des taux de change, qui peuvent être plus fortes que les performances des investissements sous-jacents. Pour y parvenir, la classe d'actions doit supporter des coûts de couverture, ce qui entraîne un coût total plus élevé pour les investisseurs. **Commission de gestion** désigne une commission qui englobe les coûts facturés à un fonds au titre des services de gestion de portefeuille et, le cas échéant, des services de distribution. **Coupon** désigne un paiement aux détenteurs d'obligations de façon prédéfinie, normalement selon une fréquence et un pourcentage spécifiques. Le coupon moyen pour un fonds obligataire est calculé à partir de la moyenne pondérée par le capital des taux des coupons de toutes les obligations d'un portefeuille. **Couverture** décrit les mesures prises pour compenser le risque de perte ou de gain non souhaité, par exemple en couvrant le risque d'exposition au change, un investisseur peut bénéficier de la détention de participations dans différentes sociétés mondiales sans être exposé aux variations des taux de change mondiaux. **Distribution**, ou dividende, désigne un paiement par un fonds à ses investisseurs de classes d'actions de distribution (compartiments sans versements). Le rendement de la distribution (ou du dividende) est calculé en divisant le total des versements sur les 12 derniers mois par le prix par action (généralement la dernière VL), il peut être sujet à des fluctuations saisonnières des paiements. **Duration**, ou durée de Macaulay, désigne le nombre d'années pendant lesquelles un investisseur doit maintenir une position dans une obligation pour que la valeur actuelle des flux de trésorerie de l'obligation soit égale au montant payé pour l'obligation. Plus la durée est longue, plus le cours d'une obligation sera affecté par les variations de taux d'intérêt. La durée peut également servir à comparer le risque des titres de dette de différentes échéances et différents rendements. **Duration modifiée** désigne une version ajustée de la durée de Macaulay et mesure le pourcentage de variation du prix d'une obligation provoqué par un changement de rendement. Elle sert à mesurer la sensibilité des flux de trésorerie d'une obligation à une variation des taux d'intérêt et est plus fréquemment utilisée que la durée de Macaulay. **Echéance** indique la période courant jusqu'à la date à laquelle le montant d'investissement initial d'une obligation doit être remboursé. L'« échéance moyenne » d'un portefeuille obligataire est calculée en pondérant l'échéance résiduelle de chaque obligation par sa taille relative. **ESG** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont un ensemble de mesures ou de notations qui sont utilisées pour sélectionner les investissements potentiels en fonction des problèmes qui pourraient affecter la performance financière et/ou avoir un impact important sur l'environnement et la société. Les critères ESG mentionnés dans ce document sont fournis à titre informatif et ne font pas nécessairement partie du processus d'investissement du fonds. **Forward**, ou contrat à terme, désigne un accord entre deux parties pour l'achat ou la vente d'un actif à un prix prédéterminé à une date ultérieure, souvent utilisé à des fins de couverture ou de spéculation ou pour la négociation de matières premières, auquel cas il peut être modulé en fonction d'un montant, d'une date de livraison ou d'un type de matière première (produits alimentaires, métaux, pétrole ou gaz naturel). **Frais courants** désigne la somme des coûts de gestion d'un fonds sur une base continue, tels que les frais de gestion et divers coûts juridiques et d'exploitation. Ils sont calculés de manière rétrospective sur une période de 12 mois sous la forme d'un pourcentage des actifs du fonds. Si les données disponibles sont insuffisantes, par exemple pour les fonds lancés récemment, les frais courants peuvent être estimés à partir de données de fonds aux caractéristiques comparables. **Future**, ou contrat à terme standardisé, désigne un accord juridique pour l'achat ou la vente d'une matière première, d'une devise ou d'un titre en particulier à un prix et une date future prédéterminés. Il s'agit de contrats standardisés sur les plans de la qualité et de la quantité, ce qui facilite leur négociation sur une bourse de contrats à terme standardisés. **Indice** désigne un portefeuille qui réunit une large gamme de titres en fonction de règles prédéfinies. Des indices comme le FTSE 100 ou le DAX 30 sont utilisés pour représenter la performance de marchés particuliers et servent donc de points de référence pour mesurer les performances d'autres portefeuilles. Un indice utilisé comme référence à des fins de comparaison de la performance est appelé un « indice de référence ». **Instrument dérivé** désigne un titre financier dont le prix est déterminé en fonction d'un indice de référence ou d'un actif sous-jacent, tel que des actions, obligations, matières premières, devises, taux d'intérêt ou indices de marché. Les contrats à terme, les options et les credit default swaps en sont des exemples. **ISIN** désigne le numéro international d'identification des titres (International Securities Identification Number), un code unique qui identifie une émission de titre spécifique. Il est attribué par l'agence de numérotation nationale (national numbering agency, NNA) propre à chaque pays. **Nombre d'émetteurs** indique le nombre de différents émetteurs de titres dans le portefeuille du fonds. Il est toujours inférieur ou égal au nombre de positions dans le fonds étant donné qu'un fonds peut détenir plusieurs positions d'un même émetteur. **Notation de crédit**, évalue la capacité d'un émetteur obligataire à rembourser à temps l'ensemble de ses dettes

(intérêts et principal). Des notations élevées, comme AAA ou Aaa, désignent un risque faible (c'est-à-dire une probabilité de défaut faible), tandis que des notations comme BBB- ou Baa3 indiquent un risque plus élevé. **Option** désigne un instrument financier dérivé dont le prix dépend de la valeur de titres sous-jacents, comme les actions. Les options de vente/d'achat confèrent aux acheteurs le droit (mais non l'obligation) d'acheter/de vendre un actif sous-jacent à un prix et à une date convenus. **Part active** (pays, émetteur, ISIN) désigne la mesure dans laquelle un portefeuille (du point de vue des pays, des émetteurs et des codes ISIN) s'écarte de son indice de référence. Elle est utilisée pour désigner le niveau de gestion active des portefeuilles. **Politique de distribution** d'un fonds définit la distribution de dividendes de ses classes d'actions aux investisseurs. Les classes d'actions de capitalisation réinvestissent les revenus issus des participations du fonds dans le fonds et ne réalisent pas de distributions aux détenteurs d'actions. Les actions de distribution réalisent généralement de façon périodique des paiements en liquidités aux détenteurs d'actions. **Ratio d'information** mesure la surperformance d'un portefeuille par rapport à l'indice de référence par unité de volatilité de la performance. Il est utilisé afin de mesurer la capacité d'un gérant de portefeuille à générer une surperformance par rapport à un indice de référence. **Ratio de Sharpe** mesure le rendement excédentaire par unité de risque. Le ratio est le rendement moyen supplémentaire obtenu par rapport au taux sans risque par unité de volatilité. Un portefeuille avec un ratio de Sharpe plus élevé est considéré comme supérieur à ses concurrents. **Rendement à échéance (YTM) hedgé à une devise** fournit le rendement à l'échéance dans une devise après prise en compte des coûts de couverture de tous les actifs libellés dans autres devises. **Rendement à l'échéance (Yield to maturity, YTM)** mesure la performance d'un fonds si toutes les obligations du portefeuille du fonds étaient détenues jusqu'à leur date d'échéance. Le ratio est exprimé sous la forme d'une performance annuelle en pourcentage. **Rendement au pire (YTW, Yield to worst)** désigne la performance annuelle potentielle la plus faible d'une obligation qui ne fait pas défaut, par exemple, si une obligation est remboursée par l'émetteur avant l'échéance. **SRRI** est une valeur basée sur la volatilité d'un fonds, qui donne une indication du profil de risque et de récompense global du fonds. **Subordination**, ou subordination des obligations, exprime la priorité de remboursement d'une obligation en cas de défaut. Une obligation subordonnée se classe en deçà d'autres obligations dont la seniorité est plus élevée s'agissant du droit aux actifs ou aux bénéfices. **Swing pricing** désigne un mécanisme standard du secteur destiné à protéger les investisseurs à long terme d'un fonds vis-à-vis des coûts de transaction qui surviennent lors de l'entrée ou de la sortie d'investisseurs dans ledit fonds. Pour cela, la VNI est ajustée respectivement à la hausse ou à la baisse afin que les coûts de transaction entraînés par les souscriptions ou les rachats soient supportés par les investisseurs qui réalisent des opérations dans le fonds. Des informations complètes sur le mécanisme Swing Pricing figurent dans le prospectus du fonds. **Tracking error** désigne l'écart-type de la différence entre les rendements d'un fonds et son indice de référence, exprimé en pourcentage. Plus le fonds est géré activement, plus le tracking error est élevée. **Valeur nette d'inventaire (NAV) / action**, ou valeur liquidative, connue également comme le cours de l'action d'un fonds, représente la valeur par action du fonds. Elle est calculée en divisant les actifs du fonds moins ses passifs par le nombre d'actions en circulation. Pour la plupart des fonds, elle est calculée et publiée chaque jour. **VALOR** désigne un numéro d'identification émis par SIX Financial Information et attribué aux instruments financiers en Suisse. **Volatilité** mesure la fluctuation de la performance d'un fonds sur une certaine période. Elle est le plus souvent exprimée par le biais de l'écart-type annualisé. Plus la volatilité est élevée, plus un fonds tend à être risqué.

## Remarques importantes

Ce document commercial a été produit par une ou plusieurs sociétés du Groupe Vontobel (collectivement "Vontobel") pour des clients Wholesale/Retail dans CH, LU.

Le présent document ne constitue pas une offre, une incitation ou une recommandation d'achat ou de vente de parts du fonds Vontobel/des actions du fonds ou de tout autre instrument d'investissement en vue d'effectuer toute transaction ou de conclure tout acte juridique de quelque nature que ce soit, mais sert uniquement à des fins d'information. Les souscriptions aux parts de ce fonds de placement ne devraient être effectuées que sur la base du prospectus de vente («prospectus de vente»), des informations clés pour l'investisseur («KIID»), de ses statuts corporatifs et du dernier rapport annuel et semestriel du fonds, ainsi que sur l'avis d'un spécialiste indépendant en finances, droit, comptabilité et impôts. Avant de conclure tout accord au sujet dudit investissement, il vous appartient de consulter vos conseillers professionnels et/ou en placements qui se prononceront sur son adéquation à votre profil.

Le fonds, la Société de gestion et le Gestionnaire d'investissement ne formulent aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, quant à l'équité, la justesse, l'exactitude, le caractère raisonnable ou complet d'une évaluation de la recherche ESG et la bonne exécution de la stratégie ESG. Comme les investisseurs peuvent avoir des points de vue différents sur ce qui constitue un investissement durable, le fonds peut investir dans des émetteurs qui ne reflètent pas les convictions et les valeurs d'un investisseur spécifique.

Ce fonds n'a pas d'indice de référence ESG désigné, mais applique un indice de référence conventionnel dont la construction ne tient pas compte des critères ESG.

La performance historique ne saurait préjuger des résultats actuels ou futurs. Les performances ne prennent pas en compte les commissions et les frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts. Le rendement du fonds peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations monétaires. La valeur des devises d'investissement peut augmenter ou diminuer et il n'y a aucune garantie de remboursement de l'intégralité ou d'une partie du capital investi.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès des points de vente agréés, au siège du fonds, 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg Vous trouverez de plus amples informations sur le fonds dans les derniers prospectus, les rapports annuels et semestriels ainsi que les informations clés pour l'investisseur («KIID»). Vous pouvez aussi télécharger ces documents sur notre site Internet à l'adresse [vontobel.com/am](http://vontobel.com/am). Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais via le lien suivant: [www.vontobel.com/vamsa-investor-information](http://www.vontobel.com/vamsa-investor-information). Le représentant en Suisse: Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, en tant qu'agent payeur en Suisse: Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich,

À **Singapour**, ce matériel est fourni par Vontobel Pte Ltd, réglementé par la Monetary Authority of Singapore. Le fonds et ses compartiments ne sont pas disponibles pour les investisseurs de détail à Singapour. Certains compartiments du fonds sont actuellement reconnus comme organismes restreints par l'Autorité monétaire de Singapour. Ces compartiments ne peuvent être proposés qu'à certaines personnes et sous certaines conditions en vertu du chapitre 289 du « Securities and Futures Act » de Singapour.

À **Hong Kong**, ce matériel est fourni par Vontobel Asset Management Asia Pacific Limited, une société agréée par la Securities and Futures Commission. Le fonds n'est pas autorisé par la Securities and Futures Commission de Hong Kong. Il ne peut être proposé qu'aux investisseurs se qualifiant en tant qu'investisseurs professionnels en vertu de la « Securities and Futures Ordinance ». Le contenu du présent document n'a pas été revu par les autorités de réglementation de Hong Kong. Nous vous recommandons la prudence et de demander l'avis d'un conseiller professionnel en cas de doute quant au contenu du présent document.

Au **Chili**, les fonds ne peuvent pas être offerts publiquement, ni en tant qu'entité de Vontobel, ni dans le cadre d'un enregistrement auprès de la superintendance des valeurs mobilières et des assurances du Chili (Superintendencia de Valores y Seguros, SVS) conformément à la loi sur les valeurs mobilières n° 18.045. L'offre des instruments mentionnés dans cette présentation est soumise à la règle générale n° 336 émise par la SVS. L'objet de cette offre est constitué de titres qui ne sont pas inscrits au registre des valeurs mobilières (Registro de Valores) de la SVS, ni au registre des valeurs étrangères (Registro de Valores Extranjeros) de la SVS ; par conséquent, ces titres ne sont pas soumis à la surveillance de la SVS. Étant donné que les titres ne sont pas enregistrés au Chili, l'émetteur n'est pas tenu de mettre à la disposition du public des informations sur les titres au Chili. Les titres ne pourront pas faire l'objet d'une offre publique au Chili, sauf s'ils sont enregistrés auprès du registre des titres pertinent du SVS. Veuillez noter que certains compartiments sont exclusivement disponibles pour les investisseurs qualifiés. Cette communication est destinée à l'information des investisseurs institutionnels uniquement (qualifiés comme tels par les lois de la République du Pérou) et ne constitue ni une offre de services financiers, ni une recommandation ou une offre d'achat ou de vente de parts d'un instrument financier. Les actions du fonds n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au registre public du marché des valeurs (Registro Público del Mercado de Valores) tenu par la superintendance péruvienne du marché des valeurs (Superintendencia del Mercado de Valores, SMV).

Toutes les données du présent document, y compris les informations sur les fonds, sont obtenues ou calculées par Vontobel. Toutes les données sont à la date du document, sauf indication contraire. Bien que Vontobel soit d'avis que les informations figurant dans le présent document s'appuient sur des sources fiables, Vontobel décline toute responsabilité quant à la qualité, l'exactitude, l'actualité et l'exhaustivité desdites informations. Sauf autorisation émanant des lois de droits d'auteur, aucune de ces informations ne pourra être reproduite, adaptée, téléchargée pour une tierce partie, reliée, mise en exergue, publiée, distribuée ou transmise sous quelque forme que ce soit par quelque processus que ce soit sans le consentement écrit spécifique de Vontobel. Dans toute la mesure permise par la législation applicable, Vontobel décline toute responsabilité résultant de toute perte ou de tout dommage que vous encourez occasionné(e) par l'utilisation ou l'accès aux présentes informations, ou de son incapacité à fournir les présentes informations. Notre responsabilité pour négligence, violation contractuelle ou contravention à la loi résultant de notre incapacité à fournir les présentes informations dans leur intégralité ou en partie, ou pour tout problème posé par ces informations, qui ne peut être licitement exclu, se limite à la retransmission des présentes informations en intégralité ou en partie ou au paiement pour assurer cette retransmission, à notre gré et dans la mesure autorisée par la loi en vigueur. Aucun exemplaire du présent document ni aucune copie de celui-ci ne peuvent être distribués dans toute juridiction où sa distribution est limitée par la loi. Les personnes recevant le présent document doivent être conscientes de ces restrictions et les accepter. Ce document en particulier ne doit être ni distribué ni remis à des personnes américaines ni être distribué aux Etats-Unis. Toutes les entreprises décrites dans ce document peuvent, mais ne doivent pas, faire l'objet d'une position dans nos portefeuilles. Tous les pronostics, toutes les prévisions, estimations et autres hypothèses de ce document se basent sur une série d'estimations et d'hypothèses. Aucune garantie ne saurait être donnée quant au fait que ces estimations et hypothèses s'avèrent exactes si bien que les résultats effectifs peuvent fortement différer de ceux pronostiqués.

TOUT INDICE RÉFÉRENCÉ ICI EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (Y COMPRIS LES MARQUES DÉPOSÉES) DU FOURNISSEUR DE LICENCE CONCERNÉ. TOUT PRODUIT BASÉ SUR UN INDICE N'EST EN AUCUN CAS PARRAINÉ, APPROUVÉ, VENDU OU PROMU PAR LE CONCÉDANT DE LICENCE CONCERNÉ ET CELUI-CI N'A AUCUNE RESPONSABILITÉ À CET ÉGARD. Pour plus de détails, veuillez consulter le site [vontobel.com/terms-of-licence](https://vontobel.com/terms-of-licence).

© 2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations ; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées ; (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

Vontobel Asset Management S.A.  
18, rue Erasme, L-1468 Luxembourg  
Luxemburg

[luxembourg@vontobel.com](mailto:luxembourg@vontobel.com)  
[www.vontobel.com/am](https://www.vontobel.com/am)